



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test_guidelines/de/list.jsp zu finden.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp.

UPOV

TG/75/7

ORIGINAL: anglais

DATE: 2006-04-05

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

MÂCHE

Code UPOV : VLRNL_LOC
VLRNL_ERI

Valerianella locusta L.
& *Valerianella eriocarpa* Desv.

*

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s)* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Valerianella locusta</i> L.	Cornsalad, Lambs' Lettuce	Mâche	Feldsalat, Rapunzel, Rapünzchen	Hierba de los canónigos, Lechuga de campo
<i>Valerianella eriocarpa</i> Desv.				

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégories des caractères	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5	Légende	6
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	7
8.	EXPLICATION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	12
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	15
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	16

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Valerianella locusta* L. et *Valerianella eriocarpa* Desv.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

20 grammes ou 20 000 semences.

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 60 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux répétitions ou plus.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 20 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière au point ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 60 plantes, deux plantes hors-type sont tolérées.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés afin de faciliter la détermination de la distinction, il est utile de recourir à des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Feuille : longueur (caractère 3)
- b) Feuille : profil de la partie apicale en section longitudinale (caractère 9)
- c) Graine : grosseur (caractère 19)
- d) Graine : collerette (caractère 20)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories des caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS : voir le chapitre 3.3.2

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	Español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	Plant: attitude	Plante: port	Pflanze: Haltung	Planta: porte		
QN VG	erect	dressé	aufrecht	erecto	Elan	1
	semi-erect	demi dressé	halbaufrecht	semierecto	Verte de Louviers	3
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Valgros	5
2. (*)	Plant: diameter	Plante: diamètre	Pflanze: Durch- messer	Planta: diámetro		
QN VG	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño		1
	small	petit	klein	pequeño	Coquille de Louviers	3
	medium	moyen	mittel	medio	Verte de Louviers	5
	large	grand	groß	grande	Verte de Cambrai	7
	very large	très grand	sehr groß	muy grande	A grosse graine	9
3. (*)	Leaf: length	Feuille: longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
QN MS	short	courte	kurz	corta	Coquille de Louviers	3
	medium	moyenne	mittel	media	Verte à coeur plein 2	5
	long	longue	lang	larga	A grosse graine	7
4. (*)	Leaf: width	Feuille: largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
QN MS	narrow	étroite	schmal	estrecha	Verte d'Etampes	3
	medium	moyenne	mittel	media	A grosse graine, Verte de Cambrai	5
	broad	large	breit	ancha	Palace, Rodion	7
5.	Leaf: ratio length/width	Feuille: rapport longueur/largeur	Blatt: Verhältnis Länge/Breite	Hoja: relación longitud/ anchura		
QN MS	small	petit	klein	pequeña		3
	medium	moyen	mittel	media		5
	large	grand	groß	grande		7

	English	français	deutsch	Español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (*) (+)	Leaf: shape	Feuille: forme	Blatt: Form	Hoja: forma		
PQ VG	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Verte de Louviers	1
	broad spatulate	spatulée large	breit spatelförmig	espatulada ancha	Verte à coeur plein 2	2
	narrow spatulate	spatulée étroite	schmal spatelförmig	espatulada estrecha	A grosse graine	3
7.	Leaf: glossiness	Feuille: brillance	Blatt: Glanz	Hoja: brillo		
QN VG	weak	faible	gering	débil	D'Italie à feuille de laitue	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Verte maraîchère	5
	strong	forte	stark	fuerte	Verte de Louviers	7
8.	Leaf: profile in cross-section	Feuille: profil en section transversale	Blatt: Profil im Querschnitt	Hoja: perfil en sección transversal		
QN VG	concave	concave	konkav	cóncavo		1
	flat	droit	eben	plano	Coquille de Louviers	2
	convex	convexe	konvex	convexo	Verte à coeur plein 2	3
9. (*) (+)	Leaf: profile of apical part in longitudinal section	Feuille: profil de la partie apicale en section longitudinale	Blatt: Profil des apikalen Teiles im Längsschnitt	Hoja: perfil de la zona apical en sección longitudinal		
QN VG	concave	concave	konkav	cóncavo	Coquille de Louviers	1
	flat	droit	eben	plano	Gala, Verte à coeur plein 2	2
	convex	convexe	konvex	convexo	Verte d'Etampes	3

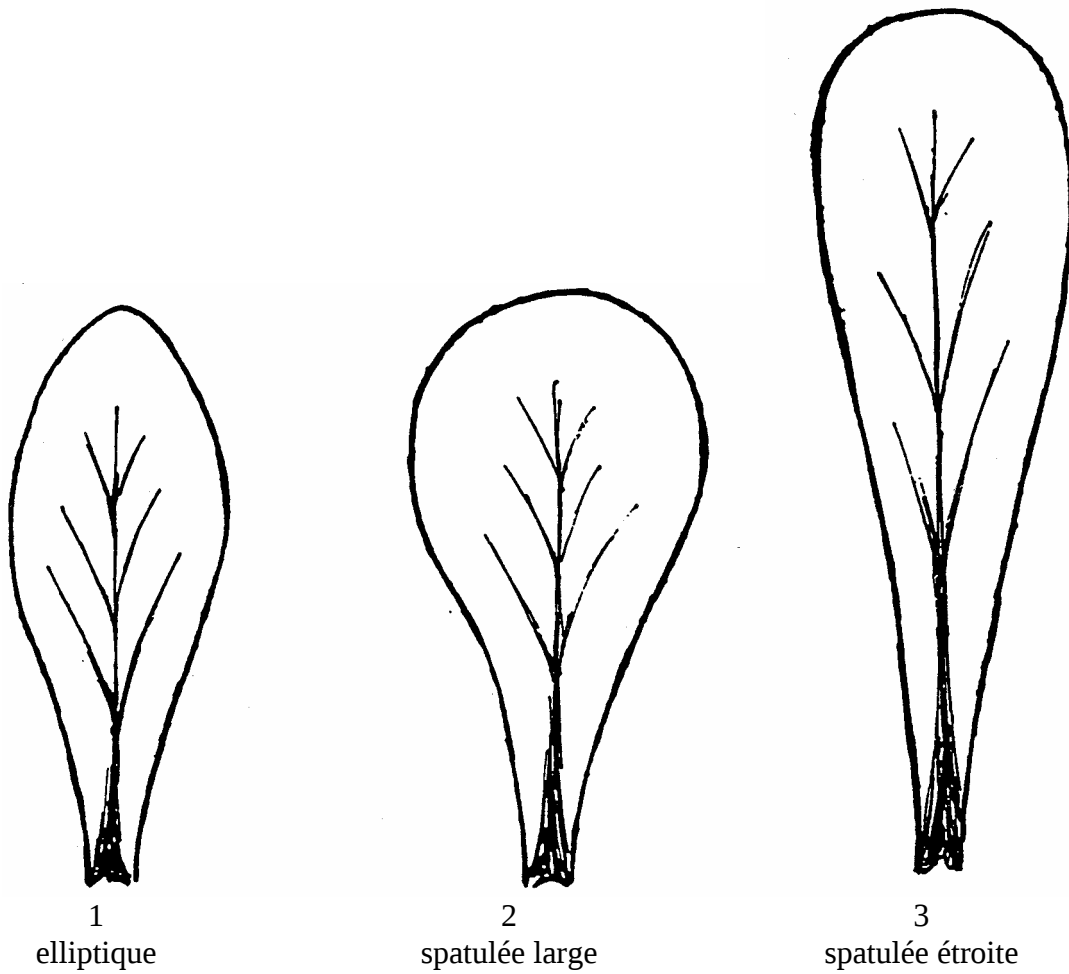
	English	français	deutsch	Español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
10.	Leaf: torsion	Feuille: torsion	Blatt: Drehung	Hoja: torsión		
QN VG	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Dante	3
	medium	moyenne	mittel	media	A grosse graine	5
	strong	forte	stark	fuerte	Topaze	7
11. (*)	Leaf: intensity of green color	Feuille: intensité de la couleur verte	Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde		
QN VG	light	claire	hell	claro	Verte maraîchère	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Verte de Rouen	5
	dark	foncée	dunkel	oscuro	Verte à coeur plein 2	7
12.	Leaf: dentation (outer leaves)	Feuille: denticulation (feuilles externes)	Blatt: Zähnung (äußere Blätter)	Hoja: dentado (hojas externas)		
QL VG	absent	absente	fehlend	ausente	A grosse graine, Coquille de Louviers	1
	present	présente	vorhanden	presente	Saphir, Sapiana	9
13.	Leaf: thickness	Feuille: épaisseur	Blatt: Dicke	Hoja: espesor		
QN VG	thin	mince	dünn	delgado	Valgros	3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	thick	épais	dick	grueso	Verte d'Etampes	7
14. (*)	Leaf: prominence of veins	Feuille: importance de la nervation	Blatt: Hervortreten der Aderung	Hoja: prominencia del nervio		
QN VG	weak	faible	gering	débil	Verte de Louviers	3
	medium	moyenne	mittel	media	Progres	5
	strong	forte	stark	fuerte	Toendra, Vit	7

	English	français	deutsch	Español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
15.	Leaf: blistering	Feuille: cloqure	Blatt: Blasigkeit	Hoja: abullonado		
QN VG	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	A grosse graine, Baron	1
	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media	D'Italie à feuille de laitue, Saphir	5
	strong	forte	stark	fuerte	Progres	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
16.	Time of beginning of bolting (10% of plants)	Époque de début de montaison (10% des plantes)	Zeitpunkt des Schoßbeginns (10 % der Pflanzen)	Fecha del comienzo de salida de flor (10% de las plantas)		
QN MG	very early	très précoce	sehr früh	muy precoz	Valgros	1
	early	précoce	früh	precoz	Verte à coeur plein 2	3
	medium	moyenne	mittel	media	Verte d'Etampes	5
	late	tardive	spät	tardía	Baikal	7
17.	Flower stem: fasciation	Tige: fasciation	Blütenstiel: Verbänderung	Tallo: fasciación		
QL VG	absent	absente	fehlend	ausente	A grosse graine, Coquille de Louviers	1
	present	présente	vorhanden	presente	Jobra, Jovis	9
18.	Flower stem: anthocyanin coloration	Tige: pigmentation anthocyanique	Blütenstiel: Anthocyanfärbung	Tallo: pigmentación antocianica		
QN VG	weak	faible	gering	débil	A grosse graine	3
	medium	moyenne	mittel	media	Valvert	5
	strong	forte	stark	fuerte	Pustade	7
19. (*)	Seed: size	Graine: grosseur	Samen: Größe	Semilla: tamaño		
QN VG	small	petite	klein	pequeña	D'Italie à feuille de laitue, Deutscher	3
	medium	moyenne	mittel	mediana	Vit	5
	large	grosse	groß	grande	A grosse graine	7

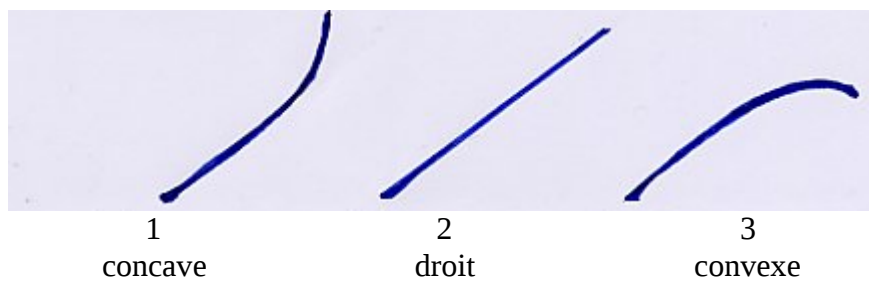
	English	français	deutsch	Español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
20. (*) (+)	Seed: collar	Graine: collerette	Samen: Kragen	Semilla: collar		
QL VG	absent	absente	fehlend	ausente	Deutscher	1
	present	présente	vorhanden	presente	D'Italie à feuille de laitue	9
21. (+) QL VG	Resistance to downy mildew (<i>Peronospora valerianella</i>)	Résistance au mildiou (<i>Peronospora valerianella</i>)	Resistenz gegen Falschen Mehltau (<i>Peronospora valerianella</i>)	Resistencia al mildiu (<i>Peronospora valerianella</i>)		
21.1	Strain 1	Souche 1	Pathotyp 1	Cepa Ls 1		
	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente		9
21.2	Strain 2	Souche 2	Pathotyp 2	Cepa Ls 2		
	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente		9

8. Explication du tableau des caractères

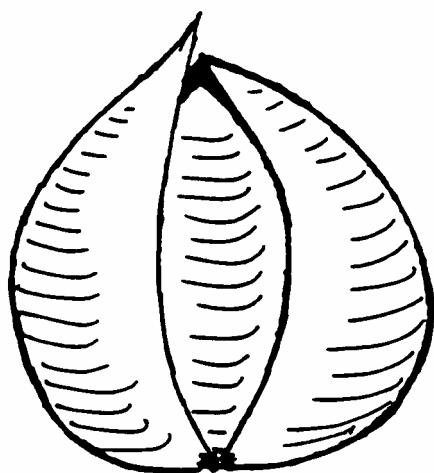
Ad. 6 : Feuille : forme



Ad. 9 : Feuille : profil de la partie apicale en section longitudinale



Ad. 20 : Graine : collerette



1
absente



9
présente

Ad. 21 : Résistance au mildiou (*Peronospora valerianella*)

Souche(s) utilisée(s) : Pathotypes 1, 2

Entretien des souches

Nature du milieu : Conservation des souches sous forme d'oospores associées aux semences naturellement contaminées.

Conditions particulières : Stockage des lots de semences contaminées en sachets étanches à 4°C, sur différentes variétés.

Remarques : Les spores de mildiou étant fragiles, une conservation à moyen terme (quelques mois) sur feuilles contaminées maintenues au congélateur (-20°C) est particulièrement délicate.

Production de l'inoculum : En début de période de test, l'inoculum est produit à partir des semences naturellement contaminées (analyse sanitaire). Semis à la volée, environ 200 à 250 graines par terrine. Germination et développement des plantules en tunnel froid, 10 à 15°C.

Dès l'apparition de la 1^{ère} feuille, les terrines sont placées sous cage plastique ou recouvertes d'un couvercle en plastique (mini-serre), pour favoriser l'humidité sur les plantes.

10 à 12 jours après le semis, apparaissent les 1^{ers} symptômes sur les plantes issues des graines infectées. Les cotylédons et les feuilles prennent un aspect enroulé. Les feuilles malades sont récupérées pour multiplier l'inoculum ou pour une infection. Prélèvement des spores sur une sporulation récente (de la nuit). Mettre en suspension dans un peu d'eau permutée additionnée de tween 20 (1 goutte pour 100 ml) et filtrer sur étamines. Ajuster la concentration en spores à 10⁵ spores/ml. Maintenir l'inoculum sur un lit de glace.

Semis : Semis en mottes (5x5cm), à raison de 2 à 3 graines par motte, afin de ne conserver qu'une seule graine par motte.

Réalisation du test :

Stade des plantes : Stade première feuille

Nombre de plantes étudiées : 40 plantes par variété et 10 plantes d'une variété témoin.

Conditions de culture : 10 à 15°C avant inoculation / 8 à 15°C après inoculation : l'écart de température est important.

Implantation : Serre froide avant inoculation / tunnel froid (antigel) après inoculation.

Inoculation : Pulvérisation d'une suspension de spores à 10⁵ spores/ml, à l'aide d'un pulvérisateur type ECOSPRAY, puis recouvrir les plantes pendant 48 heures sous une cage plastique.

Durée du test : Semis – inoculation : 10 – 12 jours environ
Inoculation – lecture : 2 – 15 jours.

Lecture du test : Début de sporulation sur plantes sensibles environ 12 jours après l'inoculation.

Fiabilité du test

Hôtes différentiels à utiliser :

Hôtes	Pathotype 1 (Cambrai)	Pathotype 2 (Gala)
Cambrai	S	R
Verella	R	S
Gala	R	S

S = Sensible, R = Résistant

9. Bibliographie

Fascicule du CTPS - Novembre 1995 : Tests de résistance aux maladies, Plantes potagères.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique (veuillez indiquer les espèces appropriées)		
1.1.1 Nom botanique	Valerianella locusta L..	
1.1.2 Nom commun	Mâche	[]
1.2.1 Nom botanique	Valerianella eriocarpa Desv.	
1.2.2 Nom commun		[]
2. Demandeur		
Nom		
Adresse		
Numéro de téléphone		
Numéro de télécopieur		
Adresse électronique		
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)		
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)		
Référence de l'obtenteur		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété 4.1 Schéma de sélection Variété résultant d'une : 4.1.1 Hybridation a) hybridation contrôlée [] (indiquer les variétés parentales) b) hybridation à généalogie partiellement connue [] (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s)) c) hybridation à généalogie inconnue [] 4.1.2 Mutation [] (indiquer la variété parentale) 4.1.3 Découverte et développement [] (indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement) 4.1.4 Autre [] (veuillez préciser) 4.2 Méthode de multiplication de la variété a) Autofécondation [] b) Autre [] (veuillez préciser)		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} of {y}	Numéro de référence :
5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).			
Caractères	Exemple de variétés	Note	
5.1 Feuille : longueur (3)			
courte	Coquille de Louviers	3[]	
moyenne	Verte à cœur plein 2	5[]	
longue	A grosse graine	7[]	
5.2 Feuille : profil de la partie apicale en section longitudinale (9)			
concave	Coquille de Louviers	1[]	
droit	Gala, Verte à cœur plein 2	2[]	
convexe	Verte d'Étampes	3[]	
5.3 Feuille : intensité de la couleur verte (11)			
claire	Verte maraîchère	3[]	
moyenne	Verte de Rouen	5[]	
foncée	Verte à cœur plein 2	7[]	
5.4 Graine : grosseur (19)			
petite	D'Italie à feuille de laitue, Deutscher	3[]	
moyenne	Vit	5[]	
grosse	A grosse graine	7[]	
5.5 Graine : collerette (20)			
absente	Deutscher	1[]	
présente	D'Italie à feuille de laitue	9[]	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :	
6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés			
<i>Veuillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.</i>			
Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
Rodion	Feuille : largeur	large	moyenne
Observations :			
#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété			
7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?			
Oui	[]	Non	[]
(Dans l'affirmative, veuillez préciser)			
7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?			
Oui	[]	Non	[]
(Dans l'affirmative, veuillez préciser)			
7.3 Autres renseignements			

[#] Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :												
8. Autorisation de dissémination a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination? Oui [] Non [] b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue? Oui [] Non [] Si oui à la question b), veuillez joindre une copie de l'autorisation.														
9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen 9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc. 9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants : <table><tbody><tr><td>a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>c) culture de tissus</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>d) autres facteurs</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr></tbody></table> Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser. 			a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []	b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []	c) culture de tissus	Oui []	Non []	d) autres facteurs	Oui []	Non []
a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []												
b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []												
c) culture de tissus	Oui []	Non []												
d) autres facteurs	Oui []	Non []												

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :		
Nom du demandeur		
Signature		Date

[Fin du document]